

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique CAFFA

Réunion d'information- 3 septembre 2025

Académie de Strasbourg

Ecole académique de la formation continue EAFC



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Philippe Zimmermann, Directeur adjoint de l'INSPE de Strasbourg - Pratiques pédagogiques et démarche qualité
Responsable Scientifique du DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)
Anne Schultz, professeure dans le second degré et conseillère en formation à l'EAFC

Contexte, textes de référence

- Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015
- Arrêté du 20 juillet 2015
- Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015
- Avis d'ouverture à/c du 8 septembre 2025 au 6 octobre 2025 inclus (inscriptions en ligne)

Ressources

- Page « CAFFA » sur le site académique

<https://www.ac-strasbourg.fr/certifications-enseignants-de-l-education-nationale-122111>

- Rapport de jury session 2025 en ligne sur cette même page

Les finalités de cette certification

- Un élément dans le parcours professionnel
- Une invitation, lors de la préparation à réfléchir aux pratiques professionnelles, à leur formalisation
- Un enrichissement du parcours professionnel, attesté par une certification

Le parcours de certification, les épreuves

- Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique :
 - un processus de certification sur deux années (pas obligatoirement consécutives)
 - une épreuve d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

Deux années (pas obligatoirement consécutives) pour la certification

- Année 1 : inscription, préparation de l'épreuve d'admissibilité
- Année 2 **pour les candidats admissibles** : inscription aux épreuves d'admission, préparation des épreuves d'admission
- Accompagnement proposé dans le cadre du programme académique de formation en co-construction INSPE/EAFC

Année 1 : admissibilité

- **Constitution d'un dossier** comportant un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) + rapports d'évaluation administrative et pédagogique
- Un entretien de 45 minutes avec le jury (15 minutes d'exposé et 30 minutes d'entretien) à l'appui du dossier fourni par le candidat

Année 2 : admission (2 épreuves)

- **Une épreuve de pratique professionnelle au choix du candidat (analyse de pratique ou animation d'une action de formation) suivie d'un entretien**

**Durée : 60 à 90 minutes + 30 minutes d'entretien*

- **Un mémoire professionnel (20-30 pages hors annexes) et sa soutenance.**
C'est un travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat et portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation.

**Durée : 45 minutes (dont 30 minutes d'entretien).*

Un référentiel de compétences professionnelles du formateur

Quatre domaines de compétences professionnelles :

- Penser, concevoir, élaborer
- Mettre en œuvre, animer
- Accompagner l'individu et le collectif
- Observer, analyser, évaluer

Calendrier

- dépôt du rapport d'activité (admissibilité) pour le 1 décembre 2025
- dépôt du mémoire (admission) pour le 23 janvier 2026
- **épreuves pratiques (admission) : dates à prévoir avec les corps d'inspection**

Formations (pré-inscriptions ouvertes)

- admissibilité : 3h le mercredi 15/10/2025 14h-17h
- Admission : 3h le mercredi 5/11/2025 9h-12h (soutenance du mémoire)
- Rédaction du mémoire : une formation sera prévue au printemps 2026 pour la session d'admission 2027.
- Posture et gestes professionnels du formateur : 3h le 3/12/2025 14h-17h

EAFC DE STRASBOURG - ESPACE DES FORMATEURS

Cet espace concerne tous les formateurs qui interviennent dans des formations mises en place par l'EAFC de Strasbourg. Vous y trouverez des documents utiles, des informations sur les certifications CAFFA et CAFIPEMF, ainsi que l'offre de formation et des ressources dédiées aux formateurs.



Les documents utiles ▼

Les certifications ▲

- Le CAFFA, Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, est un examen ouvert aux personnels enseignants du second degré et aux conseillers principaux d'éducation titulaires. L'école académique de la formation continue (EAFC) organise chaque année en lien avec l'INSPE une réunion d'information et une préparation au CAFFA.

Pour l'année scolaire 2025-2026 :

Réunion d'information : mercredi 3 septembre à 16h à l'INSPE de Strasbourg (route de Colmar - salle A103)

Formations relatives au CAFFA et proposées en pré-inscription :

Préparation à l'admissibilité le 15 octobre de 14h à 17h à l'INSPE de Strasbourg .

Préparation de la soutenance pour l'admission de janvier 2026, volet 2 (mémoire et soutenance) le 5/11/2025 à l'INSPE de Strasbourg.

Préparation du mémoire pour l'admission de janvier 2027, volet 1 (mémoire et soutenance) : date à venir qui sera proposée au printemps 2026 à tous les admissibles au CAFFA.

Posture et gestes professionnels du formateur : mercredi 3 décembre 2025 de 14h à 17h à l'INSPE de Strasbourg.

Contact pour le CAFFA :

anne.schultz@ac-strasbourg.fr

RESPONSABLE

Véronique Darcy [Courriel](#)

03.88.23.34.62